



Adoption en première lecture du projet de loi transition énergétique : France Energie Eolienne (FEE) satisfaite des simplifications du cadre juridique éolien mais regrette l'absence de réforme du marché électrique

Alors que l'Assemblée nationale adoptait cet après-midi le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte, FEE dresse un bilan contrasté de l'évolution du texte. Les professionnels espèrent que les prochaines étapes parlementaires permettront d'inscrire dans le texte un objectif sur les énergies renouvelables pour 2030 mais surtout de mener la réforme du marché de l'électricité, indispensable à l'intégration des renouvelables.

« Le projet de loi a évolué de façon globalement positive pour l'éolien avec des simplifications supplémentaires : l'extension de l'autorisation unique éolienne à l'ensemble du territoire avec l'engagement de la Ministre de simplifier encore cette autorisation et la possibilité de ne pas appliquer la loi Littoral aux éoliennes dans certains cas » explique Frédéric Lanoë, président de FEE.

France Energie Eolienne constate que si le projet de loi inclut une évolution des mécanismes de rétribution des énergies renouvelables, la réforme du marché électrique essentielle à l'intégration des énergies renouvelables au marché n'a pas du tout été intégrée au texte.

« Le marché doit être adapté aux renouvelables et non l'inverse comme l'a montré le tout récent rapport du cabinet Conseil Pöyry de proposition de refonte du marché, » précise Frédéric Lanoë.

Par ailleurs, les débats parlementaires ont montré la volonté gouvernementale d'aller vite pour modifier les mécanismes de rétribution et intégrer les renouvelables au marché. FEE rappelle que ce n'est pas nécessaire pour l'éolien terrestre d'après les règles édictées par la Commission européenne. Intégrer l'énergie éolienne alors que les temps de développement et le raccordement des parcs sont beaucoup trop longs et que le marché est peu liquide est une menace pour la filière.

« Le projet de loi de transition doit avoir l'ambition de dessiner le marché électrique de demain » conclut Frédéric Lanoë.

France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

Contact presse

Gaëlle Le Fischer

+33 (0)6 71 25 49 67

gaelle.lefischer@fee.asso.fr